

Le présent Règlement Intérieur s'applique entre ELEVATION INDOOR et toute personne physique majeure, ou mineure de moins de 15 ans accompagnée d'un majeur, qui a, après avoir consulté attentivement le présent Règlement Intérieur, décidé d'entrer dans l'établissement, le cas échéant pour pratiquer les activités proposées par ELEVATION INDOOR (ladite personne concernée étant désignée ci-après par « l'Usager »). Ci-après individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties »

I. OBJET – PORTEE

a. Objet

L'objet du présent Règlement Intérieur est de définir les conditions et modalités dans le cadre desquelles ELEVATION INDOOR s'engage à mettre les activités à la disposition de l'Usager et que ce dernier s'engage à respecter lorsqu'il participe auxdites activités.

Les Parties conviennent d'appliquer et d'interpréter le présent Règlement Intérieur de bonne foi et de résoudre toute difficulté d'application ou tout litige de manière amiable et dans un esprit de conciliation.

Le présent Règlement Intérieur s'appliquera en fonction des activités effectivement pratiquées par l'Usager auprès de ELEVATION INDOOR.

b. Champ d'application

Le présent Règlement Intérieur est applicable à toutes participations de l'Usager aux activités proposées par ELEVATION INDOOR dans son établissement. En effet, les stipulations contenues au présent Règlement Intérieur sont applicables, en fonction des activités effectivement pratiquées par l'Usager, à toute pratique d'une activité proposée par ELEVATION INDOOR au sein de son établissement. Le présent Règlement Intérieur prévaut sur tout autre document émanant de l'Usager, sauf dérogation formelle et expresse de ELEVATION INDOOR.

Le fait d'entrer dans l'un des établissements de ELEVATION INDOOR implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Usager aux présent Règlement Intérieur.

c. Acceptation

L'acceptation du présent Règlement Intérieur par l'Usager, matérialisée par son entrée au sein de l'établissement de ELEVATION INDOOR (ci-après « l'Acceptation ») implique également de sa part celle de l'intégralité des règles stipulées dans tout document disponible sur le site web de ELEVATION INDOOR, intégré aux présentes par référence et qui régissent

sa relation avec les tiers et ELEVATION INDOOR et ce, pour toute la durée des activités dispensées.

d. Evolutions

ELEVATION INDOOR se réserve le droit de modifier le présent Règlement Intérieur à sa seule discrétion, en tant que nécessaire, selon l'évolution de ses activités ou de ses offres, ou en raison de l'évolution de la législation. La pratique des activités par l'Usager est toujours soumise à la version la plus récente du Règlement Intérieur, affiché dans chaque établissement de ELEVATION INDOOR et postée sur son Site web, et accessible à l'Usager avant ou pendant sa participation aux activités. Il appartient à l'Usager de consulter aussi souvent que nécessaire le présent Règlement Intérieur.

e. Violation

Toute violation du présent Règlement Intérieur autorise ELEVATION INDOOR à refuser pour l'avenir de permettre à l'Usager auteur de la violation considérée de bénéficier des activités délivrées au sein de tout établissement affilié sous la responsabilité de ELEVATION INDOOR, sans préjudice des indemnités qui pourraient être dues à ELEVATION INDOOR.

II. OBLIGATIONS DE L'USAGER

a. Règles générales de comportement dans l'établissement

A compter de son entrée dans l'établissement et de son Acceptation du présent Règlement Intérieur, l'Usager s'engage à expressément à respecter l'ensemble des obligations suivantes :

Présenter une pièce d'identité en cours de validité avant tout entrée dans l'établissement

A ce titre, ELEVATION INDOOR précise à l'Usager qu'elle ne procède à aucun enregistrement ni aucun traitement des données personnelles de l'Usager. La pièce d'identité remise par ce dernier lui sera restituée par ELEVATION INDOOR à la sortie de l'Usager de l'établissement, après que ce dernier se soit acquitté du prix en vigueur au moment de sa pratique des activités.

Porter une tenue correcte

A ce titre, ELEVATION INDOOR recommande à l'Usager de :

Porter des habits couvrants afin de limiter le plus possible les risques de brûlures liés à la pratique des activités qu'elle propose sur les parties du corps laissées nues ;

Porter des chaussettes antidérapantes : ELEVATION INDOOR interdit formellement à l'Usager d'être en chaussures ou pieds-nus lorsqu'il pratique une activité, y compris lorsqu'il se trouve sur une plateforme ;

Oter l'ensemble des bijoux que l'Usager pourrait porter, en particulier tout collier, chaîne, sautoir, etc. dont le port est strictement interdit lors de la pratique par l'Usager des activités ;

Retirer tout vêtement, accessoire ou chaussure comportant des sangles, lacets, cordons, ceintures, capuches, etc.

Se comporter de manière correcte, courtoise et polie : tout comportement agressif, violent, déplacé (y compris un état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiant) et/ou dangereux est strictement interdit au sein de l'établissement

Ne pas apporter ni ne faire entrer de boisson (en particulier alcoolisée) ou de nourriture autre que celles vendues par ELEVATION INDOOR dans l'établissement et au cours de la pratique des activités

Ne consommer la nourriture et les boissons vendues par ELEVATION INDOOR que sur la partie snack, à l'exclusion formelle de tout autre lieu, notamment les zones sur lesquelles se pratiquent les activités

Ne pas pratiquer les activités si l'Usager est mineur, sauf à ce qu'il soit accompagné d'une personne majeure

Ne pas pratiquer les activités avec son téléphone portable ou tout autre objet électronique (appareil photo, tablette, caméra, etc.), fragile, tranchant, précieux, en raison des risques de blessure, casse et/ou de perte

Utiliser les casiers pour tout objet personnel apporté par l'Usager au sein de l'établissement

A ce titre, ELEVATION INDOOR recommande à l'Usager d'utiliser les casiers gratuits mis à sa disposition à cet effet par ELEVATION INDOOR. Ces casiers sont laissés en libre accès à l'Usager et ferment à l'aide d'un simple loquet, strictement personnel à chaque Usager. Dès lors, l'Usager reconnaît et accepte que la responsabilité de ELEVATION INDOOR ne pourra pas être engagée en cas de vol, casse, détérioration ou perte de tout objet ou effet personnel de l'Usager, intervenu hors dudit casier, ce quelle qu'en soit sa valeur pécuniaire ;

En cas de dégradation d'un ou plusieurs casiers par l'Usager, ce dernier sera automatiquement redevable envers ELEVATION INDOOR d'une somme forfaitaire fixée à la somme de cent (100) euros par casier dégradé.

L'Usager reconnaît qu'il est le seul et unique responsable du maintien de la fermeture du casier par un cadenas qu'il aura lui-même apporté pour fermer le casier mis à sa disposition. Dès lors, ELEVATION INDOOR ne sera en aucun responsable en cas de vol, casse, détérioration ou perte de tout objet ou effet personnel de l'Usager, ce qu'elle qu'en soit sa valeur pécuniaire, intervenu suite à l'ouverture du casier choisi par l'Usager, celle-ci étant matérialisée par l'absence de toute fracture ou tentative de fracture dudit casier.

Dans l'hypothèse où l'Usager viendrait à oublier son cadenas qu'il avait choisi pour fermer le casier mis à sa disposition par ELEVATION INDOOR, cette

dernière ne lui restituera le contenu dudit casier que si l'Usager est en mesure de le lui décrire précisément et de la manière la plus exhaustive possible. En pareil cas, la restitution de contenu est laissée à l'entière discrétion de ELEVATION INDOOR, qui aura toute liberté pour y procéder ou non en fonction des éléments d'information donnés par l'Usager.

Tout Usager ne souhaitant pas participer aux activités doit rester dans la partie snack/terrasses publiques de l'établissement, ce afin de ne pas encombrer l'accès aux activités et/ou aux plateformes.

Respecter l'ensemble des directives et consignes de sécurité données par ELEVATION INDOOR avant et pendant la pratique des activités et notamment :

Ne pas pousser l'autre, ne pas courir ;

Entrer et sortir de chaque zone à l'endroit approprié et indiqué par ELEVATION INDOOR ;

Ne pas sauter ou ne pas s'asseoir sur les tapis de sécurité ; Ne pas tenter un saut que l'on ne maîtrise pas et d'une manière générale ne réaliser de salto ou saut acrobatique que sous la supervision d'un animateur ;

Toujours suivre les instructions de l'animateur ;

Respecter les zones de saut et les zones de repos ;

Faire des enchainements de sauts uniquement sur les trampolines en ligne ;

Ne pas s'accrocher aux équipements, accessoires et mobiliers permettant la pratique de l'activité (anneaux ou filet, etc.). En cas de dégradation d'un ou plusieurs équipements, accessoires ou mobiliers par l'Usager, ce dernier sera automatiquement redevable envers ELEVATION INDOOR d'une somme forfaitaire pouvant aller jusqu'à la somme de sept-cent-cinquante (750) euros ;

Utiliser le réseau Wifi mis à la disposition de l'Usager par ELEVATION INDOOR conformément aux prescriptions légales et réglementaires ;

b. Règles spécifiques à l'organisation d'évènement privé au sein de l'établissement

Lorsque l'Usager souhaite organiser un évènement privé au sein de l'un des établissements de ELEVATION INDOOR, notamment un anniversaire, il devra impérativement prendre contact avec l'un des représentants de ELEVATION INDOOR, au moins sept (7) jours avant la survenue dudit évènement, et lui indiquer l'ensemble des informations suivantes :

Nombre de personnes présentes (majeures et mineures) ;

Si un gâteau d'anniversaire devra être prévu par ELEVATION INDOOR ou bien Si l'Usager souhaite apporter son propre gâteau ;

Si l'Usager souhaite décorer le mobilier et les équipements mis à sa disposition par ELEVATION INDOOR dans le cadre de l'évènement. Dans ce cas, une telle décoration sera soumise à l'autorisation préalable de

ELEVATION INDOOR et les Parties s'accorderont sur les modalités de sa mise en œuvre.

Outre le respect des règles générales énoncées au 3.1 ci-dessus, l'Usager devra également :

N'apporter ni boisson (a fortiori alcoolisées), ni nourriture de l'extérieur autre que le gâteau d'anniversaire, le cas échéant ; Ne pas consommer de nourriture ou de boisson dans une autre partie de l'établissement que celle réservée par ELEVATION INDOOR à l'évènement, qui correspond, en général, uniquement à la partie terrasse publique de l'établissement ; Obtenir l'accord exprès préalable de ELEVATION INDOOR si l'Usager souhaite apporter du matériel personnel ;

A la fin de l'évènement, replacer les équipements, accessoires ou mobiliers mis à la disposition de l'Usager par ELEVATION INDOOR à leur emplacement d'origine ;

En cas de dégradation d'un ou plusieurs équipements, accessoires ou mobiliers mis à la disposition de l'Usager par ELEVATION INDOOR, ce dernier sera automatiquement redevable envers ELEVATION INDOOR d'une somme forfaitaire fixée à la somme de sept-cent-cinquante (750)euros ;

c. Règles spécifiques par activité

Outre le respect des règles énoncées aux 3.1 et 3.2 ci-dessus, l'Usager devra également se soumettre aux règles spécifiques applicables à chaque zone d'activité :

Zone KIDS/SPORT/FREESTYLE

- Etre toujours une seule personne par trampoline et ne jamais traverser les trampolines.
- Ne pas sauter tête la première sur les trampolines ou fosses
- Ne pas sortir les cubes en mousse des fosses
- Ne pas sauter depuis le trampoline sur les structures
- Faire des enchainements de sauts uniquement sur les trampolines en ligne ;
- Les poussettes sont interdites

- Quitter la fosse à cubes le plus vite possible et avant que le prochain sauteur n'y saute.
- Ne pas sauter depuis le trampoline sur les structures ;
- Interdit de courir dans les zones trampolines.
- Toujours atterrir sur les fesses, le dos ou les pieds ;
- Sauter depuis le bord uniquement si la fosse est libre ;
- Quitter la fosse le plus rapidement possible après avoir sauté ;
- N'être qu'une personne par ligne ;
- Ne jamais plonger ;

- Ne jamais se cacher dans la fosse ;
- Ne jamais sortir les cubes de mousse de la fosse ;
- Ne pas sauter depuis le trampoline sur les structures.

Zone Freestyle

- Une validation du niveau par un animateur/coach est nécessaire pour y accéder.

III. REFUS D'ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT

ELEVATION INDOOR pourra, à sa discrétion, interdire l'accès de toute personne à ses activités et/ou à son établissement pour des raisons de sécurité et/ou de sûreté pour la personne elle-même ou pour celles des autres, notamment dans les cas suivants : Personne présentant un comportement faisant supposer qu'elle est en état d'ébriété ou qu'elle a consommé un produit stupéfiant ; Personne présentant un comportement agressif et/ou violent et/ou irrespectueux ; Personne présentant un handicap incompatible avec la pratique d'une ou plusieurs activités ; Atteinte de la capacité maximale d'accueil de l'établissement.

IV. EXCLUSION DE L'ETABLISSEMENT

L'Usager reconnaît et accepte qu'il pourra être exclu temporairement de l'établissement par ELEVATION INDOOR après que cette dernière lui ait infligé trois avertissements successifs en raison d'une violation au présent Règlement Intérieur. ELEVATION INDOOR se réserve également le droit d'exclure définitivement de l'établissement tout Usager dont le comportement se révèle incompatible avec la pratique des activités, sa sécurité et/ou celles des autres ou encore la sûreté de l'établissement. Sont notamment considérés comme des comportements graves justifiant l'exclusion définitive de l'Usager de l'établissement : Tout comportement violent et/ou dangereux et/ou irrespectueux ; Tout manquement de l'Usager à son obligation de paiement ; Toute violation répétée du présent Règlement Intérieur malgré les avertissements donnés par ELEVATION INDOOR.

V. CAPTATION DE L'IMAGE DE L'USAGER

L'Usager accepte que son image soit captée lorsqu'il se trouve à l'intérieur de l'établissement, dans le cadre du dispositif de vidéosurveillance, ou tout autre média, installé ou utilisé par ELEVATION INDOOR. A cette fin, l'Usager reconnaît et autorise expressément ELEVATION INDOOR à utiliser son image ainsi captée.

VI. OBJETS TROUVES

Les objets qui auront été trouvés au sein de l'établissement sont conservés par ELEVATION INDOOR pendant une durée de 6 mois à compter du jour où ils ont été trouvés. Au-delà de cette période, ELEVATION INDOOR pourra en disposer librement, à sa convenance.